

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 12 AOUT 1893. VOL. XXII, No 6

SOMMAIRE :

I Douzième dimanche après la Pentecôte. — II De l'éducation des filles dans les couvents. — III Jeanne d'Arc, à suivre. — IV Cinq martyrs. — V Les collèges classiques du diocèse de Montréal, le Collège de Montréal, suite. — VI Que faut-il penser du théâtre. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

DOUZIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. »

I. Ils étaient en effet bien heureux, dit saint Bernard, ceux qui contemplaient le Dieu de majesté présent dans la chair ; le Créateur du monde vivant parmi les hommes ; brillant de lumière, ressuscitant les morts, triomphant des démons, guérissant les malades, multipliant les prodiges ; l'Agneau de Dieu, doux et humble de cœur, charitable et miséricordieux, dont les lèvres pleines de grâce prêchaient la céleste doctrine ; et qui, sans aucun péché, a porté lui seul les péchés du monde ! Ils l'ont vu et entendu ! et toutefois leur bonheur consistait moins dans cet insigne privilège que dans la grâce de reconnaître en Jésus-Christ le Fils de Dieu Sauveur du monde. Car les Juifs aussi virent et entendirent Jésus Christ ; mais ils n'apprécièrent point ce bonheur et le méconnurent.

Il en est encore ainsi de nos jours. Tandis que les âmes croyantes trouvent toute leur consolation en Jésus-Christ, les autres la cherchent ailleurs, et restent aveugles et malheureuses.

II. Nous pouvons goûter le bonheur des apôtres, non point par les sens corporels, mais d'une manière plus intime et plus vraie,

par la foi, qui est le sens nouveau et tout divin que Dieu nous a donné pour le connaître et l'aimer. Lors donc que nous considérons Notre-Seigneur demeurant perpétuellement au milieu de nous, nous l'admirons à l'autel où il s'immole pour notre salut ; à la Table sainte, où nous goûtons les délices de sa divine chair ; au tribunal de la pénitence, où il exerce son inépuisable miséricorde ; nous entendons sa parole dans les Livres sacrés, dans la chaire chrétienne, et au fond de notre conscience ; nous le contemplons dans son action providentielle, et dans les vertus des saints, et dans les merveilles de sa grâce. Voilà ce qui fait notre bonheur !

Nous n'avons pas à envier la destinée des contemporains de Jésus-Christ ; mais nous devons souhaiter leur foi, leur générosité, leur courage, et la fidélité avec laquelle ils accomplirent leur destinée.

DE L'ÉDUCATION DANS LES COUVENTS

L'éducation à donner à la jeune fille est bien différente de celle nécessaire au jeune homme. Autres sont les aptitudes, les goûts, les idées, autre aussi est la mission qu'ils doivent remplir tous deux dans le monde.

L'homme, chef et soutien de la famille, destiné, par la nature même des choses, à jouer un rôle plus ou moins important dans la société, ne saurait restreindre son activité à la vie intime du foyer domestique, y concentrer toutes ses forces intellectuelles et physiques, y résumer toutes ses ambitions. Il lui faut de larges horizons, une sphère élevée, une action puissante, et, par suite, des moyens variés, des ressources abondantes et fécondes.

C'est pourquoi, des son enfance, il reçoit une forte éducation qui brise son caractère, règle son imagination, réprime ses passions, exerce sa mémoire, redresse et dirige sa volonté, développe et mûrit son intelligence, orne son esprit d'une foule de connaissances, sinon indispensables, du moins grandement utiles, et le prépare ainsi, de longue main, aux luttes de la vie, et à l'accomplissement des graves obligations de l'époux, du père et du citoyen. C'est à ce point de vue, ne l'oublions pas, qu'il faut se placer pour juger sainement, sans préjugé et sans passion, de la valeur de l'éducation donnée à la jeunesse dans nos collèges et universités.

Le rôle de la femme dans le monde, au contraire, ne dépasse guère, en général, le seuil de la famille ; là, elle se retrouve elle-même, telle que l'éducation l'a faite ; là, elle est et se sent dans son véritable élément ; là, enfin, elle exerce, souvent à son insu, une influence considérable pour le bien ou pour le mal. Compagne et auxiliaire de l'homme, elle doit lui apporter respect, tendresse et dévouement, être son aide dans le travail, son guide dans le doute, sa force dans la lutte, son soutien dans l'épreuve, sa consolation dans la souffrance et à l'heure du sacrifice. Bénie de Dieu dans ses affections, elle est plus que jamais fixée au foyer par l'amour et le devoir : elle se doit tout entière aux petits êtres confiés à ses soins maternels, afin de les faire grandir dans la recherche de la vérité et la pratique du bien.

Telle est la mission de la femme. Est-elle toujours comprise et toujours remplie ?... On conçoit que, de tout temps, les esprits sérieux aient donné une attention particulière à l'éducation de jeunes filles et se soient vivement préoccupés des moyens à prendre pour atteindre un résultat satisfaisant.

Nous avons trouvé sur ce sujet une note intéressante que l'empereur Napoléon Ier adressait en 1807 à M. de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, à propos de l'école d'Ecouen. C'est tout un programme d'éducation dont nous sommes heureux de mettre les grandes lignes sous les yeux de nos lecteurs. Reproduire textuellement et sans commentaire ce grave document émané d'un homme que personne n'accusera de fanatisme religieux, ni de vues étroites et mesquines au point de vue du progrès, c'est faire l'éloge du système d'éducation actuellement suivi dans nos couvents canadiens tant à la ville qu'à la campagne.

Nos lecteurs pourront en juger par les quelques extraits qui suivent :

« Il faut que l'établissement d'Ecouen soit beau dans tout ce qui est monument, et qu'il soit simple dans tout ce qui est éducation.

L'emploi et la distribution du temps sont des objets qui exigent principalement votre attention. Qu'apprendra-t-on aux demoiselles qui seront élevées à Ecouen ?

Il faut commencer par la religion dans toute sa sévérité. N'admettez à cet égard aucune modification. La religion est une importante affaire dans une institution publique de demoiselles. Elle est, quoiqu'on en puisse dire, le plus sûr garant pour les mères et pour les maris.

Elevez-nous des croyantes et non pas des raisonneuses. Leur destination dans l'ordre social, la nécessité d'une constante et perpétuelle résignation et d'une sorte de charité indulgente et facile, tout cela ne peut s'obtenir que par la religion, par une religion charitable et douce.

Je désire qu'il en sorte, non des femmes très agréables, mais des femmes vertueuses ; que leurs agréments soient de mœurs et de cœur, non d'esprit et d'amusement. Il faut donc que les élèves fassent chaque jour des prières régulières, entendent la messe et reçoivent les leçons sur le catéchisme. Cette partie de l'éducation est celle qui doit être la plus soignée.

Il faut ensuite apprendre aux élèves à chiffrer, à écrire, et les principes de leur langue afin qu'elle sachent l'orthographe. Il faut leur apprendre un peu de géographie et d'histoire. On peut enseigner aux plus âgées un peu de botanique et leur faire un léger cours de physique ou d'histoire naturelle, et encore tout cela peut-il avoir des inconvénients.....

En général, il faut les occuper toutes à des ouvrages manuels ; elle doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de femme.

Il serait bon qu'elles sussent un peu de cette partie de la cuisine que l'on appelle l'*office*. Je voudrais qu'une jeune fille, sortant d'Ecouen pour se trouver à la tête d'un petit ménage, sût travailler ses robes, raccommoder les vêtements de son mari, faire la layette de ses enfants, procurer des douceurs à sa petite famille, au moyen de la partie d'*office* d'un ménage de province, soigner son mari et ses enfants lorsqu'ils sont malades, et savoir, à cet égard, parce qu'on le lui aurait inculqué de bonne heure, ce que les gardes-malades ont appris par l'habitude.

Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables. Je ne veux pas chercher à en faire des femmes agréables parce que j'en ferais de petites maîtresses. »

JEANNE D'ARC

La béatification de Jeanne d'Arc, dont il est de nouveau question, nous rappelle les fêtes que l'on célèbre chaque année en son honneur, à Orléans.

Quelques renseignements recueillis sur les lèvres de nos amis de là-bas, et même dans leurs livres, des impressions très douces et très vives fidèlement conservées nous permettent de donner ici une pâle description de ces brillantes solennités.

La ville d'Orléans, théâtre des fêtes dont nous allons parler, est assise sur les bords de la Loire. C'est une cité antique qui cache ses ruelles étroites, ses grands boulevards, ses temples vénérables, ses maisons célèbres, tous ses souvenirs et sa gloire passée dans une ceinture épaisse et verdoyante de tilleuls et de platanes.

Entr'autres monuments historiques, les orléanais sont fiers de posséder le musée de Jeanne d'Arc, sa maison, et ses trois monuments : le nouveau, c'est-à-dire la belle statue équestre de la place du Martroy ; et les deux anciens : la Jeanne de la princesse Marie, une petite pucelle bien douce et bien pieuse, qui à demie cachée derrière les grilles de l'Hôtel de Ville, serre contre son cœur la garde de son épée en guise de crucifix, et puis, au bout du pont de la Loire, une Jeanne d'Arc guerrière, statue d'un style tourmenté, avec des draperies tordues par le vent, fouettées par la poussière.

Merveilleuse épopée que l'histoire de cette Pucelle d'Orléans chargée par le ciel de sauver sa patrie et son roi !

C'était au quinzième siècle, la France gémissait depuis longtemps sous le joug de l'étranger, lorsqu'une pauvre petite paysanne de Domrémy, âgée de seize ans, simple bergère, ne sachant ni lire ni écrire, mais bien bonne, bien douce et bien innocente, remarquable par ses vertus, sa piété et son courage, ramena la victoire, chassa les anglais et rendit à Charles VII sa couronne et son royaume. Mais à celle qui venait ainsi de *bouter* dehors les ennemis de la France, à celle qui dans le modeste jardin de son père souvent avait conversé avec saint Michel et les saintes, à Jeanne d'Arc, intrépide soldat, sainte incomparable, il manquait la gloire du martyr, l'empreinte divine de la souffrance. L'auréole du malheur ne fut pas lente à venir couronner son front !

Jeanne essuie son premier échec, elle en essuie un second. Blessée et prise à Compiègne, elle est citée, à Rouen, devant des juges plusieurs fois confondus par ses sublimes silences et pâlisant de colère à ses vives et superbes réponses. Jeanne enfin est condamnée au supplice ; ce supplice, c'est le bûcher. La sainte y monte en protestant de son innocence avec des larmes et des sanglots,..... sereine et vaillante pourtant. Et sitôt que les

flâmmes enveloppent leur victime, Jeanne, le regard attachée sur une croix, s'écrie : « Jésus, Jésus. » Elle meurt ainsi ! Elle meurt, mais elle triomphe..... dans les glorieuses annales de l'histoire, dans les éclatantes manifestations de la reconnaissance de tout un peuple, et bientôt, espérons-le, elle triomphera, parmi les saints, sur les autels de l'Eglise.

Aussi, rien d'étonnant si la mémoire de la Pucelle éclipse toutes les autres gloires orléanaises, et la renommée d'Agnès de Sorel, la royale favorite de Charles VII, et la faveur de Diane de Poitiers, brillante courtisane de Henri II, et la science de Pothier, le célèbre jurisconsulte. Jeanne d'Arc va même jusqu'à faire oublier en partie l'illustre Mgr Dupanloup, à peine enlevé au respect et à l'affection de la France.

Cependant, éducateur de la jeunesse, évêque, académicien, polémiste, orateur, ce prêtre avait connu beaucoup de grandeurs, tous les triomphes de l'athlète, toutes les hardiesses du chef, et l'art précieux de se ménager, au besoin, une retraite habile et discrète. Oui, ce grand évêque, combien de luttes périlleuses n'a-t-il pas soutenues ? Combien d'adversaires redoutables n'a-t-il pas renversés ? N'importe, ses contemporains et ses plus chauds admirateurs se sont habitués déjà à le laisser dormir en paix dans le sanctuaire du tombeau.

Mais la mémoire de Jeanne d'Arc, on ne s'est pas lassé de la célébrer ! Loin de là, dans la ville d'Orléans, les fêtes de la Pucelle revêtent d'année en année une splendeur toujours grandissante. Il nous a été donné d'assister à une de ces manifestations, et ce n'est pas sans être sûr de rester bien en deçà de la réalité que nous entreprenons aujourd'hui de les décrire.

La veille de la fête, sur la rive gauche du fleuve, un peu au-delà du pont, au centre d'une grande place nue et presque toujours balayée par le vent, s'ébranle un cortège militaire qui parcourt, à la lueur des flambeaux, le chemin suivi, le 7 mai 1429, par la Pucelle victorieuse.

Aussitôt que ce cortège arrive sur le parvis de la cathédrale, les officiers de la municipalité sortent de l'hôtel de Ville avec la bannière de Jeanne d'Arc, et, en même temps, l'évêque, à la tête de son clergé, au son de la musique et des hymnes sacrées, apparaît sous le porche de la basilique.

Le maire de la cité remet au pontife de l'Eglise le glorieux « étendard de Jeanne d'Arc. »

A ce moment, le cœur même le plus froid ne pourrait se défendre contre un mouvement d'admiration. Les deux tours de la cathédrale, la façade entière de l'édifice s'illuminent de la base au sommet. Par les baies ouvertes et par les rosaces de pierre ajourée, on voit s'élançer des jets de flamme qui éclairent tous les détails et suivent toutes les lignes de la noble architecture. Des feux de bengale s'allument de tous côtés, des fusées tombent en pluie d'or sur la foule, le son des clairons se mêle au chant du Te Deum, les tambours battent aux champs, les soldats présentent les armes et plusieurs pontifes bénissent ensemble le peuple pieusement recueilli qui, groupé en masses profondes à tous les abords de la place courbe la tête.

(A suivre).

CINQ MARTYRS

On vient de commencer à Rome le second acte des procédures concernant la canonisation de cinq Français, les PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc et de Bengy, martyrisés sous la Commune.

La première série des procédures a eu lieu à Paris, par les soins d'une commission d'enquête qu'institua, le 16 octobre 1872, l'Archevêque de Paris. Après vingt ans d'informations canoniques, la Congrégation romaine compétente est officiellement saisie. Son premier examen a eu lieu le 15 avril.

Remarque qui n'est pas sans intérêt : trois des futurs canonisés sont, par l'origine, des universitaires parisiens.

* * *

Pierre Olivaint a été un élève de l'École Normale, licencié ès-lettres et agrégé d'histoire. Élève, il a étudié, avec le plus grand succès, au lycée Charlemagne ; professeur, il fut envoyé quelque temps au lycée de Grenoble, puis revint à Paris au Collège Bourbon. Et quand, à trente ans, il quitta le monde pour se faire jésuite, c'est encore à l'enseignement qu'il s'adonna ; il entra, en 1852, au Collège de Vaugirard ; il en devint recteur quatre ans après, et il y demeura jusqu'en 1865.

Un souvenir de l'Université vint retrouver le P. Olivaint dans sa prison de la Roquette à la veille de l'exécution. Il rencontra

pendant la récréation, dans la cour des détenus, un compagnon de captivité, le proviseur du petit lycée Louis-le-Grand, à Vanves, M. Chevriot, un ancien camarade de l'Ecole normale. Ils ne s'étaient pas revus depuis trente-quatre ans ; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et les évocations de la jeunesse charmèrent les heures rares que le P. Olivaint ne donnait pas à Dieu.

* * *

Un second martyr, Alexis Clerc, a fait ses études au collège Henri IV, qui le conduisit à l'école polytechnique. C'est donc l'Université qui l'a préparé à la carrière de la marine, qu'il a suivie treize ans avec honneur.

Lieutenant de vaisseau, il se présenta à trente-cinq ans au noviciat des Jésuites, et se consacra pendant plusieurs années à l'enseignement supérieur dans l'Ecole de la rue des Postes. Il fit ses vœux de profession en mars 1871, et tomba sous les balles des communards deux mois après.

* * *

Un troisième martyr est également élève de l'Université : c'est Jean Caubert. Il a fait toutes ses classes au collège Louis-le-Grand, et passé trois ans à l'Ecole de droit.

Il était avocat depuis sept ans, quand il entra au noviciat des Jésuites. Il a été longtemps employé, rue des Postes, à l'Ecole Sainte-Genève. Il faisait partie de la Communauté de la rue de Sèvres, lors des arrestations.

* * *

Les deux autres victimes associées dans le même procès de canonisation, Léon Ducoudray et Anatole de Bengy, ne tenaient pas à l'Université. Le premier fut élève du Petit-Séminaire de Paris, que dirigeait alors Mgr Dupanloup ; il n'entra au noviciat des Jésuites qu'après s'être fait recevoir docteur en droit. Il était depuis quatre ans recteur de l'Ecole de la rue des Postes, quand survint la Commune. Le second était élève de Brugelette. En 1856, il avait fait partie de l'expédition de Crimée comme aumônier militaire. En 1870, il avait sollicité et obtenu la même faveur de se consacrer aux ambulances de la banlieue. On l'arrêta rue des Postes parce qu'on lui trouva un nom à se faire « couper le cou ! »

* * *

On sait qu'au lendemain des exécutions, les restes de ces cinq victimes, pieusement exhumés des fosses où les avaient jetés les bourreaux, furent placés dans un caveau du cimetière Montparnasse, puis transférés dans la *Chapelle du Jésus* rue de Sèvres, sous cinq dalles de marbre blanc, que la piété et la reconnaissance couvrent quotidiennement de fleurs et de couronnes.

On conserve, au même lieu, un touchant souvenir des martyrs de la Commune, de leur captivité à Mazas. C'est un petit musée des objets qui meublaient leurs cellules de prisonniers ; leurs hamacs de nuit, leurs chaises de bois rivées à la petite table par des chaînes de fer, leurs bidons, leurs gobelets, leurs cuillères de bois, leurs portraits, leurs autographes, des lambeaux de vêtements, des instruments de pénitence, et les petites boîtes qui servaient à leur porter le Saint-Sacrement.

Beaucoup affirment devoir aux victimes de 1871, à leur intercession, des grâces, de miraculeux bienfaits, des guérisons. C'est précisément tout cela qui fait la matière du procès pendant. Il commence à Rome pour cinq des martyrs. D'autres assurément leur seront joints dans l'instance canonique, puisque ces cinq ne sont pas les seuls qui aient été massacrés en haine de Dieu durant les jours néfastes. Ils ne seront que l'avant-garde d'un triomphant cortège, qui garantit à la France le pardon du Ciel.

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Montréal.

(Suite).

La construction du nouveau collège avait cependant demandé plusieurs années. On avait compris la nécessité d'aménager l'établissement de manière à répondre à sa destination. Le plan nous en a été conservé et une reproduction exacte, datant de 1855, nous donne la vue d'ensemble de ce collège avec tous ses détails.

C'était, comme peut se le rappeler encore un grand nombre de nos lecteurs, une imposante réunion de bâtiments disposés avec ordre et présentant un coup d'œil des plus satisfaisants.

Avant la description des bâtiments, nous tenons à parler du

personnel enseignant qui, pendant près de 50 ans forma dans cette maison la jeunesse canadienne-française et prépara au ministère sacré un grand nombre de prêtres.

Parmi les directeurs de ce petit Séminaire — nom qui fut donné à l'institution — une place spéciale doit être réservée au premier prêtre de Saint-Sulpice qui porte ce titre. Il s'appelait M. Jacques Guillaume Roque. Nous l'avons déjà cité, mais il n'est que juste de donner quelques détails sur l'administration et la direction de ce « respectable vétéran du sanctuaire » comme il est désigné fort heureusement dans une notice que nous avons sous les yeux.

Il fut le directeur du petit séminaire pendant 22 ans, depuis l'année 1806 jusqu'en 1828, et pendant cette longue période, il maintint les traditions de l'illustre maison fondée par M. Olier.

« Pendant ces vingt-deux années, sa vigilance, son activité, ses mortifications habituelles, son talent pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former aux sciences et à la vertu, son amour des règles, montrèrent en lui un prêtre rempli de l'esprit de son état. Il aimait tous ses élèves comme ses enfants. »

Voilà le bel éloge que nous trouvons consigné dans un article publié quelque temps après sa mort. Il résume les hautes qualités de M. Roque.

Né en France, dans le diocèse de Rodez, en 1751, M. J. G. Roque fit ses études ecclésiastiques à Saint-Sulpice à Paris. De là il fut envoyé au Séminaire d'Angers dont il devint, quoique bien jeune, le directeur. C'est dans ce poste que le trouva la Révolution de 1793. Il était trop en vue pour ne pas être l'objet de la persécution. Il fut emprisonné et déporté. La Providence lui ménagea un asile près du pieux évêque d'Orense, en Espagne. Il aurait pu rester là, mais M. Roque était jeune encore et avait l'ardeur du missionnaire. Quelques prêtres se dirigeaient vers le Canada où l'on avait besoin de ministres du culte, il se joignit à eux et arriva à Québec le 24 octobre 1796. Il fut envoyé à Montréal où pendant dix ans il eut la direction des religieuses de l'Hôtel-Dieu et l'exercice du saint ministère à la paroisse. Sa mémoire est vénérée par les religieuses et les fidèles qui ont reçu de leurs aînés le souvenir pieusement conservé de ses vertus et de son zèle apostolique.

C'était un homme instruit et nul ne convenait mieux, par l'étendue de ses connaissances, comme par sa haute piété, pour occuper la place de directeur du collège.

Il aimait tous ses élèves, disions-nous plus haut d'après un de ses biographes, mais il en était aimé plus encore si c'est possible et nous cédon's volontiers, en parlant de cet excellent directeur, au plaisir de citer le compliment si élégamment exprimé que lui adressait M. Toussaint Pelletier en 1809. On verra comment on enseignait dans cette maison à parler notre belle langue :

« Reçois aujourd'hui, aimable et tendre Père, reçois les vœux de tes enfants, qui longtemps heureux et paisibles à l'ombre de tes ailes, viennent en foule te les exprimer par ma voix. De quelque côté que tu portes tes regards, tu vois briller sur tous les visages le contentement et l'allégresse ; douce et touchante image des sentiments de nos cœurs. Aussi est-ce pour te les manifester ces sentiments, qu'au nom de tes nombreux élèves, ces objets si chers à ta tendresse, j'ose faire retentir à tes oreilles ces paroles déjà répétées par tant de bouches : « heureuse la jeunesse qui « marche sous les auspices d'un guide qui mérite à tant de titres « sa confiance ! » Plus heureuse encore, le dirai-je après vous, amis fidèles, plus heureuse encore celle qui, docile à ses leçons, n'ambitionne à son exemple d'autre gloire solide, d'autre bonheur véritable, que celui d'une vie passée dans l'amour et la recherche du bien ! Que ce jour soit donc tout entier consacré à la reconnaissance, nous l'en offrons les prémices dans ce bouquet que tant de mains réunies te présentent, en ce moment, par la mienne ; et nous te prions de l'accepter comme le gage le plus assuré de nos respects et des vœux que nous formons pour la conservation et pour ton bonheur. »

(A suivre).

QUE FAUT-IL PENSER DU THEATRE

« Comme tout jeune homme chaste, dont le regard n'a point plongé trop avant dans les mystères du monde, Ozanam était timide et abordait difficilement les célébrités qu'il avait l'ambition de connaître. Il était porteur d'une lettre de recommandation de M. l'abbé de Bonnevie, chanoine de Lyon, homme de ce grand air sacerdotal que j'ai vu à plusieurs membres du clergé français, et qui annonçait tout ensemble la distinction de la nature et l'élévation de la grâce. M. de Bonnevie aimait les jeunes gens, il les accueillait bien, et la mémoire de son cœur lui a survécu plus que ses sermons. La lettre qu'il avait donnée à Ozanam était pour M. de Chateaubriand. Ozanam la retint plusieurs mois sans usage. Il ne pouvait se décider à franchir un seuil qui lui semblait gardé par la Gloire elle-même. Enfin,

au premier jour de l'an 1832, il se décide, et, à mi^{is} précis, sonne en tremblant à la porte d'une *puissance de ce monde*, comme Charles X à Prague désignait M. de Chateaubriand. Celui-ci rentrait d'entendre la messe; il reçut l'étudiant d'une manière aimable et paternelle, et après bien des questions sur ses projets, ses études, ses goûts, il lui demanda, en le regardant d'un œil plus attentif, s'il se proposait d'aller au spectacle. Ozanam surpris hésitait entre la vérité, qui était la promesse faite à sa mère de ne pas mettre le pied au théâtre, et la crainte de paraître pué-
 à son noble interlocuteur. Il se tut quelque temps, par suite de la lutte qui se passait dans son âme. M. de Chateaubriand le regardait toujours, comme s'il eût attaché à sa réponse un grand prix. A la fin, la vérité l'emporta, et l'auteur du *Génie du Christianisme*, se penchant vers Ozanam pour l'embrasser, lui dit affectueusement : « Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère ; vous ne gagnerez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup. »

CHRONIQUE

* * Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, M. l'abbé Jean Louis Gaudet a été nommé curé de la Pointe St-Charles.

* * Mercredi dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal s'est rendu à Ste-Lucie dans le comté de Montcalm. Sa Grandeur a présidé le même jour la cérémonie de la bénédiction d'une belle cloche destinée à l'église de cette paroisse.

* * Monsieur Alexandre Guilwant, l'éminent organiste de la Trinité de Paris, inaugurera par deux auditions (les 21 et 22 septembre prochain) les orgues électriques que la Maison Casavant Frères doit installer prochainement dans la nouvelle cathédrale. Ce sera l'unique occasion d'entendre à Montréal, l'un des plus célèbres virtuoses et organistes de l'école française.

* * Une lettre du 9 juillet, adressée à Mgr de Chartres par le cardinal Parocchi, déclare que la Congrégation de l'Inquisition a condamné le titre de *Pénitent*, et de *Pénitent pour nous*, donné à Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'occasion de l'abus récent que les fausses voyantes de Loigny ont fait du titre de *Sacré-Cœur de Jésus pénitent*.

* * Un des plus grands philosophes de ce siècle, M. de Bonald, avait l'habitude de se découvrir respectueusement devant

son propre fils, parce qu'il était prêtre. On rapporte qu'un de ses amis le trouva un jour causant tête nue avec lui. Le jeune prêtre s'étant retiré, il dit à son visiteur : « Entre vous et moi, mon ami, point de façon, n'est-ce pas ? Couvrons-nous. Avec mon fils, c'est autre chose ! Depuis qu'il a reçu l'onction sainte, il est plus grand que moi ! »

Quelle parole et quel exemple ! On y voit réunies toutes les vieilles traditions de la France chrétienne.

. *Le suffrage universel au siècle dernier.* — La ville d'Orange, aujourd'hui sous-préfecture du département de Vaucluse, était autrefois une seigneurie ou principauté qui jouissait de grandes libertés municipales. Les magistrats étaient élus par le suffrage universel. Mais quelle différence avec ce que nous voyons aujourd'hui.

Qu'on se figure le suffrage universel prenant pour son compte la formule de serment du suffrage universel des Orangeois :

« Seigneur, notre bon Dieu et Père, nous vous supplions très humblement de vouloir présider en la présente action, nous y conduire par votre Saint-Esprit, et nous dépouiller de toutes passions et affections particulières à ce que nos propositions et conclusions tendent à votre honneur et gloire, service de Son Altesse, augmentation de cette cité, paix et repos des gens de bien. Ainsi soit-il. »

. Il ne faut pas croire que la lèpre ne soit qu'un souvenir historique. Elle torture encore des centaines de milles d'existences contemporaines, en Laponie et en Sibérie, en Russie et en Turquie, dans les Indes surtout, au Japon et aux îles Sandwich. Comme il faudrait bénir la science humaine, si elle trouvait un moyen de soulager ces lamentables patients, qui voient leur corps se décomposer morceaux par morceaux, sous leurs yeux !

Voilà l'idée au service de laquelle un bénédictin de France entreprend joyeusement de donner ses forces et sa vie. Fils de médecin, avant de revêtir l'habit de moine, il avait pris le titre de docteur à la Faculté de Paris. Il connaît et pratique les méthodes de Pasteur, qui l'admire et réclame pour lui tous les concours. Qui sait si, dans les voies nouvelles ouvertes par ce grand physiologiste, on ne trouvera pas le remède qui guérira l'antique fléau ? En tout cas, l'expérience vaut la peine d'être tentée. Dom Sauton trouve tout naturel de s'en charger. Un médecin qui doit se faire une situation dans le monde ou qui est marié, peut-il s'exposer au contact de la lèpre ? Pour un religieux, cela lui paraît très simple. Avec la tranquille fermeté des doux et des modestes, avec la joie incomparable de ceux qui se vouent à quelque idée très haute, il prépare deux grands voyages d'études : le premier en Norvège, en Laponie, au Cap Nord, en Finlande, en Turquie, en Asie-Mineure et en Grèce ; le second aux îles Sandwich et au Japon. Il se fera accompagner par son frère, aujourd'hui vicaire à Nogent-le-Rotrou, qui servira d'ingénieur. Rome et ses supérieurs l'encouragent.

* * Les Papes qui ont célébré leur Jubilé épiscopal sont au nombre de quinze. Ce sont :

Jean XII (956), Grégoire XII (1406), Calixte III (1503), Paul III (1534), Paul IV (1555), Innocent X (1644), Clément X (1670), Innocent XII (1691), Benoît XIII (1724), Clément XII (1730), Benoît XIV (1740), Pie VII (1800), Grégoire XVI (1831), Pie IX (1846), Léon XIII (1878).

* * L'installation du Grand-Orient maçonnique au palais Borghèse, demande une explication et appelle un commentaire.

C'est à l'aide d'un subterfuge que la Caisse d'épargne de Milan a pu louer ce local au fameux Lemmi, grand-maître de l'Ordre.

Un fait montre bien quel est le but poursuivi par les franc-maçons italiens, en venant s'établir dans ce palais construit par un pape : ils ont voulu mettre les latrines dans une chapelle du premier étage !

A force d'instance, et en provoquant toutes sortes de difficultés, on serait enfin parvenu, dit-on, à obtenir que l'autel de la chapelle, qui est surmonté d'un crucifix, soit séparé du reste de la pièce par une cloison.

Qu'on ose encore prétendre, après cela, que la franc-maçonnerie est une institution de bienfaisance, une société de secours mutuels ! C'est la destruction de la Papauté et de l'Eglise que poursuit la franc-maçonnerie.

* * *L'école de chant au Séminaire du Vatican.* — Grâce à une forte et savante direction donnée par un maître dont le nom est bien connu dans le monde de ceux qui étudient la musique sacrée, le R. P. De Santi, de la Compagnie de Jésus, le Séminaire du Vatican a su former une *Schola* musicale qui deviendra, semble-t-il, le point de départ de la réforme tant désirée par l'Eglise, surtout à Rome et en Italie.

A Rome plus qu'ailleurs, le besoin de revenir à des sources meilleures se fait sentir. Sous les auspices du Saint-Siège, les archéologues ont fouillé l'antiquité ; ils ont découvert des manuscrits enfouis sous la poussière des bibliothèques ; ils les ont déchiffrés et ils ont traduit exactement en notes modernes ces textes mélodiques écrits avec un alphabet musical jusqu'alors inconnu.

Le Pontife a béni et encouragé ces études et, il y a peu de jours encore, il faisait écrire par son secrétaire d'Etat qu'il approuvait hautement ces recherches et ces travaux pour revenir aux véritables sources du chant grégorien.

Déjà en 1891, lors du centenaire de saint Grégoire le-Grand, le Séminaire du Vatican avait organisé une académie musicale dans laquelle on exécuta des mélodies grégoriennes.

L'*Osservatore romano* écrivait alors :

« Celui qui n'a d'autre idée du chant grégorien que celle qu'il s'est formée dans les églises, où deux ou trois chantres, avec des voix de stentors, font à qui crier mieux et frappera avec la plus

grande force de poumons chaque note du chant, ne peut s'imaginer quel coloris, quelle suavité, quelle douceur ont ces mélodies de nos pères. »

* * * A l'occasion de la consécration de l'Angleterre à la Très-Sainte Vierge et à saint Pierre, nous disions le progrès que font en ce pays, même chez les ministres protestants, les idées catholiques, sur la primauté et l'autorité du Pape, et sur l'incomparable dignité de la très sainte Vierge.

Voici qu'aujourd'hui de graves personnages de l'Eglise anglicane éprouvent le besoin de déclarer au public qu'il manque à l'anglicanisme la pratique du célibat pour telle ou telle mission donnée. C'est ainsi que l'autre jour le doyen de Lincoln, intervenant dans une discussion de la « Chambre basse de convocation, » *Lower House of Convocation*, proclamait la nécessité d'avoir un clergé célibataire au moins pour la direction spirituelle des grande villes. « Là il faudrait, a-t-il dit, il faudrait un large corps de prêtres non mariés. » Le doyen de Lincoln prêche dans le désert. Ce n'est pas son éloquence qui empêchera les pasteurs de prendre femme. Mais il n'en est pas moins intéressant de noter les aspirations du clergé anglican vers la discipline et les dogmes de l'Eglise qu'il appelait naguère l'Eglise de l'Antechrist.

* * * La Compagnie de Jésus a déjà fourni, pendant les trois siècles et demi de son existence 13 saints et 82 bienheureux, sans compter le B. Baldinucci élevé il y a quelques semaines, à l'honneur des autels, et les cinq martyrs Jésuites des Indes Orientales, dont la béatification solennelle a eu lieu dernièrement.

* * * *Le mouvement ritualiste.* — Un correspondant de la *Semaine religieuse* d'Anvers lui adresse les lignes suivantes :

« Un des traits caractéristiques du présent mouvement religieux, c'est le soin que les ministres anglicans mettent à imiter les prêtres catholiques dans les plus petits détails. Ils ont adopté la forme de notre chapeau, la coupe de nos habits et le collet romain. Ils s'adressent de préférence aux tailleurs catholiques. Chez eux et à l'église, ils portent notre soutane, notre ceinture et notre barrette.

« Depuis le fameux jugement en faveur de l'Evêque anglican de Lincoln, mais surtout depuis la célèbre décision de la Chambre des Lords qui maintient l'érection du rétable catholique placé dans la cathédrale anglicane de Saint-Paul, un grand nombre de ministres ont enrichi leur rituel de cérémonies empruntées à l'Eglise Romaine. Tout récemment, en passant devant l'église protestante de Saint-Mildred, dans la rue *Bishop's gate*, mes yeux furent frappés de lire sur le tableau des annonces : *Messe solennelle. Musique de Weber.* J'entrai : en effet, ils étaient trois à l'autel, le célébrant en chasuble, les deux autres en dalmatique. L'encens avait évidemment fumé à l'Offertoire : l'officiant chantait la préface en anglais sur le ton solennel de notre missel. Voilà où nous en sommes. — A ce propos, un organe important de la presse anglaise, le *Globe*, journal protestant de la teinte la plus foncée, rap-

pelaît aux ministres que toutes leurs imitations ne les transformaient pas en prêtres catholiques, et qu'ayant tout l'accessoire, il leur manquait le principal. »

* * Nous tenons de bonne source, qu'à l'occasion du Congrès Catholique qui doit avoir lieu à Chicago le 5 septembre prochain, Mgr Demimuid, directeur général de la Sainte-Enfance, doit venir en Amérique, et qu'il se propose de visiter le Canada pour y saluer Nos Seigneurs les Evêques.

** En Chine, les souliers sont doublés avec du papier, et, par curiosité, si vous dépecez la semelle, vous reconnaissez que vous marchez sur la Bible.

Les ministres protestants ont le privilège de vendre les Bibles de leurs sociétés très bon marché ; les Chinois, quand on les leur offre, pèsent, estiment et achètent : c'est le moins cher des papiers.

* * *Un ancien monument chrétien.* Le plus ancien monument chrétien, qu'on ait découvert en Chine, est une plaque de marbre qui date de l'an 781, et qui porte une inscription syriaque relative à la diffusion du christianisme en Chine. La pierre est ornée d'une croix. Ce remarquable monument, grâce aux remontrances des ambassadeurs étrangers, a été l'objet, de la part du gouvernement chinois, d'une protection éclairée et très nécessaire, car les bonzes fanatiques ont, à plusieurs reprises, essayé de l'anéantir. C'est l'inscription chrétienne la plus ancienne de toute l'Asie, — nous exceptons, bien entendu, l'Asie Mineure. — Elle est d'origine nestorienne et elle prouve qu'aux sixième, septième et huitième siècles, le christianisme avait fait de grands progrès en Chine.

AUX PRIERES

Sr Ste-Marie de Gonzague (Mary Ann Hawthorn), Cong. N.-D. Providence, R. I.

Sr Alexandrine Paré, des sœurs Grises. " "

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame. Prix très modérés.

On s'empresse de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.